

son église et son presbytère, avec son bréviaire et ses livres, heureux de se faire oublier.

... Il avait cependant, ce curé, une fonction à remplir au village ou dans le faubourg, un rôle, non point politique, mais social, ce qui est tout différent, et là où les mœurs locales le lui ont conservé, là où l'opinion ne le lui interdit point, la famille du paysan ou de l'artisan, le père, l'enfant et le jeune homme, la veuve et le vieillard se trouvent bien de ses avis. Il y avait là, sur place, naguère, en chaque paroisse, un conseiller affectueux et désintéressé, au besoin un arbitre gratuit, un pacificateur pour les brouilles domestiques ou les querelles d'intérêt, un homme voué par sa fonction au rapprochement des hommes. Aujourd'hui elle a presque partout été détruite, cette influence conciliatrice, dont les pauvres gens profitaient encor plus que les riches ; et dans les campagnes françaises où il en subsiste encore des restes, en Bretagne, en Anjou, en Auvergne, toutes les forces de l'administration, tous les efforts de l'enseignement public et de la presse populaire s'emploient à l'annuler et à la déraciner.

Veut-on savoir quel est chez nous le successeur du prêtre dans la confiance des masses, qui est devenu, à la place du curé, le conseiller habituel de l'homme du peuple, de l'ouvrier surtout ? Il n'est pas malaisé de le découvrir ; il n'y a qu'à regarder où se rassemblent de préférence les ouvriers et où se prennent les grandes résolutions qui intéressent les travailleurs. Le nouveau conseiller du peuple, le directeur de l'ouvrier, le guide moral qui s'entend le mieux à le conduire, c'est le cabaretier. On le voit aux heures de riso, dans toutes les grèves notamment ; le « mastroquet » est là, soufflant les syndicats, montant les têtes, excitant l'ouvrier à lutter contre les patrons, lui avançant au besoin des fonds pour la grève, bien sûr que toute augmentation de salaire tournera au profit de son comptoir et ayant pour sa peine la chance d'aller un jour représenter les travailleurs à la maison commune ou au parlement. Et voilà ce que d'aveugles libres-penseurs ont le front d'appeler l'émancipation spirituelle du peuple.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

Les mauvais livres

Un chrétien ne doit pas lire de mauvais livres ; il perd son argent à se les procurer, son temps, son intelligence, son âme à les lire ; et, s'il en a, un devoir lui reste, celui de les jeter au feu.

Si les âmes perdues par de mauvaises lectures apparaissaient tout à coup, nous serions effrayés de leur nombre.